

BE-A0542\_714252\_714631\_FRE

Inventaire des archives du notaire Hugues  
Joseph Champagne officiant à Rebecq-  
Rognon (1785-1817)



Het Rijksarchief in België  
Archives de l'État en Belgique  
Das Staatsarchiv in Belgien  
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	3
Consultation et utilisation.....	4
Conditions d'accès et de reproduction.....	4
Instruments de recherche.....	4
Histoire du producteur et des archives.....	5
Producteur d'archives.....	5
Nom.....	5
Histoire institutionnelle/Biographie/Histoire de la famille.....	5
Archives.....	5
Historique.....	5
Acquisition.....	6
Contenu et structure.....	7
Contenu.....	7
Sélections et éliminations.....	7
Mode de classement.....	7
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	9
Archives du notaire Champagne Hugues Joseph officiant à Rebecq-Rognon...9	
1 - 26 Répertoire des actes notariés. 15 fév. 1786 - 16 mai 1817.....	9
27 - 54 Minutes des actes notariés. 15 fév. 1786 - 16 mai 1817.....	11

## Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:

Notaire Champagne Hugues Joseph officiant à Rebecq-Rognon

Période:

1786-1817

Numéro du bloc d'archives:

BE-A0542.487

Etendue:

- Etendue inventoriée: 3.50 m
- Dernière cote d'inventaire: 54.00

Dépôt d'archives:

Archives de l'Etat à Louvain-la-Neuve

Producteurs d'archives:

Champagne, Hugues Joseph, 1781-1817

## Consultation et utilisation

### *CONDITIONS D'ACCÈS ET DE REPRODUCTION*

Conformément à l'article 62 de la loi du 25 ventôse an XI (16 mars 1803), seuls les actes et les répertoires notariaux de plus de 100 ans sont publics.

Quiconque peut les consulter sans justifier de son identité. Leur consultation est toutefois soumise aux règlements en vigueur aux Archives de l'État. Seules les reproductions obtenues par numérisation (scanner) ou par reader-printer sont autorisées. La reproduction des actes de plus de 100 ans est en principe libre. Elle est soumise au tarif en vigueur aux Archives de l'État.

### *INSTRUMENTS DE RECHERCHE*

Cet inventaire remplace l'ancien instrument de recherche en ce qui concerne les archives décrites dans le présent inventaire : LAURENT R., VANRIE A.

*Archives notariales du Brabant wallon, 2000 (Archives de l'État à Louvain-la-Neuve, Instruments de recherche à tirage limité, 1).*

---

Histoire du producteur et des archives

## PRODUCTEUR D'ARCHIVES

### NOM

Champagne Hugues Joseph.

## HISTOIRE INSTITUTIONNELLE/BIOGRAPHIE/HISTOIRE DE LA FAMILLE

Hugues Joseph Champagne fut admis notaire à Nivelles par le Conseil de Brabant le 5 novembre 1781 <sup>1</sup>. Il instrumenta à Nivelles du 13 novembre 1781 à 1785 puis il transféra sa résidence à Rebecq où il instrumenta jusqu'au 11 août 1796. Le 3 prairial an IV (22 mai 1796), un arrêté du Directoire exécutif imposa aux Départements réunis la législation française relative à l'organisation du notariat et décrétait que " *tous les offices, emplois et commissions de notaires, tabellions, hommes de fief ou autres du même genre, sous quelque dénomination qu'ils soient connus, sont déclarés vacans et supprimés*". Les administrations départementales dont celle de la Dyle devaient fixer le nombre et les résidences des nouveaux notaires et nommer des citoyens dignes de remplir ces fonctions <sup>2</sup>. Un arrêté du département de la Dyle fixera, le 5ème jour complémentaire an V (21 septembre 1796), le nombre de notaire dans le canton de Tubize dont dépendait Rebecq-Rognon à deux <sup>3</sup>. Le notaire Hugues Joseph Champagne <sup>4</sup> ne fut pas renouvelé dans ses fonctions lors de ces remaniements. Il devra attendre le 30 juin 1802 (11 messidor an X) pour être réactivé dans ses fonctions à Rebecq où il exercera jusqu'au 16 mai 1817 <sup>5</sup>. Il sera remplacé par son fils Dieudonné Joseph Champagne.

## ARCHIVES

### HISTORIQUE

Deux articles de la loi sur le notariat du 25 ventôse an XI (16 mars 1803), modifiée et complétée notamment par les lois du 4 mai 1999, rappellent aux notaires l'obligation de conserver leurs minutes et répertoires : " *Les notaires seront tenus de garder minute de tous les actes qu'ils recevront. Ne sont néanmoins compris dans la présente disposition, les certificats de vie, procurations, actes de notoriété, quittances de fermages, de loyers, de salaires, arrérages de pensions et rentes, et autres actes simples qui, d'après*

---

1 GALESLOOT L., Inventaire du notariat général de Brabant, Bruxelles, 1862, p. cxxxvi

2 Recueil des lois de la République française et des arrêtés et actes des autorités constituées dans les départements réunis, t. VIII, pp. 274-285.

3 Archives de l'État à Anderlecht, Administration centrale du département de la Dyle, n° 3794.

4 Hugues Joseph Champagne est né à Ittre le 11 août 1755 et décédé à Rebecq le 15 février 1823.

5 Archives de l'État à Anderlecht, Préfecture de la Dyle, n° 977.

*les lois, peuvent être délivrés en brevet " (article 20) et " Les notaires tiendront répertoire de tous les actes qu'ils recevront. Toutefois, lorsque l'acte est reçu par plusieurs notaires, seul celui qui en conserve la minute ou le premier nommé si l'acte est reçu en brevet, l'inscrit à son répertoire" (article 29) <sup>6</sup>. Quant à l'article 62 de la même loi, il constitue le fondement légal du dépôt des minutes et des répertoires. Il est formulé comme suit : " Les détenteurs de minutes, tables et répertoires d'actes notariés datant de cinquante ans au moins, peuvent les déposer aux archives du Royaume dans la province ou l'arrondissement administratif où se trouve leur ressort. Ces documents doivent obligatoirement être déposés s'ils datent de plus de septante-cinq ans, sauf dispense accordée par l'archiviste général du Royaume sur demande motivée. Ces documents peuvent être librement consultés après cent ans, sauf autorisation antérieure donnée par le ministre de la Justice ou son délégué. Les minutes, tables et répertoires d'actes notariés déposés aux archives du Royaume sont placés sous le contrôle de l'archiviste général du Royaume ".*

## ACQUISITION

Conformément à ces dispositions légales, Maître Paul Sterckmans a déposé aux Archives générales du Royaume, en 1976, les répertoires et minutes d'Hugues Joseph Champagne, notaire à Nivelles, (1782-1785) puis à Rebecq (1785-1817). Lors de la création du dépôt des Archives de l'État à Louvain-la-Neuve en 2008, les répertoires et minutes de ce notaire y seront transférés.

---

6 Article 12 de la loi du 4 mai 1999 modifiant la loi du 25 ventôse an XI. M.B., 1er octobre 1999.

---

## Contenu et structure

### *CONTENU*

Les archives notariales comprennent trois types de documents : les répertoires de minutes, les minutes et les tables alphabétiques. Les répertoires des minutes sont des listes récapitulatives des actes passés, qui précisent les noms des parties, les types d'actes et la date des actes. Ces listes sont le plus souvent présentées de manière chronologique.

La minute désigne l'original d'un acte authentique reçu par le notaire et conservé par lui. Sur base de cet original, le notaire délivre des copies (copies simples, authentiques, exécutoires) aux particuliers. Contrairement aux minutes, dans le cas d'actes reçus en brevet par le notaire l'original est remis aux clients, ce qui explique leur absence dans les archives notariales.

### Langues et écriture des documents

Les documents décrits dans le présent inventaire sont en français.

### *SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS*

Les minutes et répertoires d'actes notariés doivent être intégralement conservés.

### *MODE DE CLASSEMENT*

Initialement, les répertoires et minutes de Hugues Joseph Champagne relatifs à son exercice à Rebecq-Rognon faisaient partie de la collection " Archives notariales du Brabant wallon " et portaient les cotes 21787 à 21814 <sup>7</sup>.

Conformément aux directives <sup>8</sup>, il fut décidé de constituer des fonds distincts pour chaque notaire ayant instrumenté. Une table de concordance entre l'ancienne et la nouvelle numérotation de ce fonds est donnée en annexe de cet inventaire.

Ce fonds est composé de répertoires placés en ouverture d'inventaire (nos 1 à 26) suivent les minutes classées chronologiquement (nos 27 à 54).

---

7 LAURENT R., VANRIE A. Archives notariales du Brabant wallon, AGR, Bruxelles, 2000.

8 Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les provinces, Instructions et recommandations pour le dépôt, la consultation et la reproduction des minutes et des répertoires de notaires, 2006.





---

## Description des séries et des éléments

---	ARCHIVES DU NOTAIRE CHAMPAGNE HUGUES JOSEPH OFFICIANANT À REBECQ-ROGNON 1785.	
	<i>1 - 26 RÉPERTOIRE DES ACTES NOTARIÉS. 15 FÉV. 1786 - 16 MAI 1817.</i>	
1	15 fév. 1786 - 28 déc. 1786.	1 liasse
2	13 jan. 1787 - 24 nov. 1787.	1 liasse
3	3 jan. 1788 - 17 nov. 1788.	1 liasse
4	26 jan. 1789 - 22 déc. 1789.	1 liasse
5	18 jan. 1790 - 20 déc. 1790.	1 liasse
6	11 jan. 1791 - 24 déc. 1791.	1 liasse
7	2 jan. 1792 - 22 déc. 1792.	1 liasse
8	2 jan. 1793 - 23 déc. 1793.	1 liasse
9	18 jan. 1794 - 19 déc. 1794.	1 liasse
10	5 jan. 1795 - 11 août 1796 (24 therm. an IV).	1 liasse
11	30 juil. 1802 (11 therm. an X) - 22 sept. 1802 (5ème jour compl. an X).	1 liasse
12	25 sept. 1802 (3 vend. an XI) - 4 oct. 1803 (11 vend. an XII).	1 liasse

13	3 oct. 1803 (10 vend. an XII) - 28 sept. 1804 (6 vend. an XIII).	1 liasse
14	25 sept. 1804 (3 vend. an XIII) - 22 sept. 1805 (5ème jour compl. an XIII).	1 liasse
15	11 oct. 1805 (19 vend. an XIV) - 27 déc. 1805 (6 niv. an XIV).	1 liasse
16	2 jan. 1806 - 31 déc. 1806.	1 liasse
17	12 jan. 1807 - 30 déc. 1807.	1 liasse
18	2 jan. 1808 - 31 déc. 1808.	1 liasse
19	10 jan. 1809 - 31 déc. 1809.	1 liasse
20	2 jan. 1810 - 9 jan. 1811.	1 liasse
21	1er jan. 1811 - 30 déc. 1811.	1 liasse
22	11 jan. 1812 - 31 déc. 1812.	1 liasse
23	11 jan. 1813 - 31 déc. 1814.	1 liasse
24	7 jan. 1815 - 30 déc. 1815.	1 liasse
25	1er fév. 1816 - 31 déc. 1816.	1 liasse
26	28 jan. 1817 - 16 mai 1817.	1 liasse
---	1785.	

---

*27 - 54 MINUTES DES ACTES NOTARIÉS. 15 FÉV. 1786 - 16 MAI 1817.*

27	15 fév. 1886 - 28 déc. 1786.	1 volume
28	13 jan. 1787 - 24 nov. 1787.	1 volume
29	3 jan. 1788 - 17 nov. 1788.	1 volume
30	26 jan. 1789 - 22 déc. 1789.	1 volume
31	2 juil. 1789.	1 volume
32	18 jan. 1790 - 20 déc. 1790.	1 volume
33	11 jan. 1791 - 24 déc. 1791.	1 volume
34	2 jan. 1792 - 22 déc. 1792.	1 volume
35	2 jan. 1793 - 23 déc. 1793.	1 volume
36	18 jan. 1794 - 19 déc. 1794.	1 volume
37	5 jan. 1795 - 11 août 1796 (24 therm. an IV).	1 volume
38	23 juil. 1802 (4 therm. an X) - 22 sept. 1802 (5ème jour compl. an X).	1 volume
39	25 sept. 1802 (3 vend. an XI) - 16 sept. 1803 (29 fruct. an XI).	1 volume
40	3 oct. 1803 (10 vend. an XII) - 17 sept. 1804 (30 fruct. an XII).	1 volume
41	25 sept. 1804 (3 vend. an XIII) - 11 sept. 1805 (24 fruct. an XIII).	1 volume

42	11 oct. 1805 (19 vend. an XIV) - 24 déc. 1805 (3 niv. an XIV).	1 volume
43	2 jan. 1806 - 31 déc. 1806.	1 volume
44	12 jan. 1807 - 29 déc. 1807.	1 volume
45	2 jan. 1808 - 31 déc. 1808.	1 volume
46	9 jan. 1809 - 31 déc. 1809.	1 volume
47	2 jan. 1810 - 31 déc. 1810.	1 volume
48	1er jan. 1811 - 30 déc. 1811.	1 volume
49	11 jan. 1812 - 31 déc. 1812.	1 volume
50	11 jan. 1813 - 31 déc. 1813.	1 volume
51	8 jan. 1814 - 31 déc. 1814.	1 volume
52	7 jan. 1815 - 30 déc. 1815.	1 volume
53	1er fév. 1816 - 31 déc. 1816.	1 volume
54	28 jan. 1817 - 16 mai 1817.	1 volume